

29^e DIMANCHE ORD A

(Mt 22, 15-21)

– Frères et sœurs, les pharisiens savent comment s’y prendre pour coincer Jésus. Y a-t-il terrain plus glissant, plus piégé, que celui des rapports entre religion et politique ? Il est si facile de faire un faux pas dans ce domaine !

Pourtant, Jésus ne pouvait pas esquiver ce problème, qui se pose aussi à nous. Car il s’est fait homme : tout en étant le Fils de Dieu, il est entré dans l’histoire ; il est donc à la fois membre du peuple juif et sujet de l’empereur romain. Il doit prendre position devant le problème politique qui se posait à tout juif de l’époque : résistance plus ou moins ouverte ou bien soumission à l’égard de l’empereur ? Celui-ci, tout en assurant la paix et la prospérité de l’Empire, n’en était pas moins, aux yeux des juifs, un étranger et, qui plus est, un païen.

La réponse de Jésus à cette question est à la fois éclairante et énigmatique. Elle a donné lieu à des interprétations différentes. Pour ma part, je dirai qu’elle nous apprend à éviter deux écueils opposés, qui guettent toujours l’attitude des croyants vis-à-vis de la politique.

Le premier écueil, c’est un mélange inconsidéré et sectaire de la politique et de la religion. Il est toujours très tentant de mettre Dieu de son côté quand on fait de la politique. Et cela ne vaut pas seulement pour notre religion chrétienne. Le fondamentalisme est une perversion qui guette toutes les religions : les attentats terroristes accomplis au nom de Dieu nous en donnent la triste preuve. Pour rester uniquement à l’intérieur du christianisme, je crois que nous avons habillé Notre Seigneur Jésus-Christ de toutes les livrées politiques possibles : depuis le Christ-Roi, garant d’une monarchie chrétienne ou soi-disant telle, jusqu’au Christ révolutionnaire, engagé dans la lutte des classes ou même dans la guérilla. Or, Dieu est Dieu, et il ne pourra jamais s’identifier avec tel parti, telle forme de gouvernement. La réponse de Jésus aux pharisiens est claire et nette : pas de confusion entre religion et politique. « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. » N’allons pas mélanger les affaires.

Mais attention : il y a un second écueil, de signe opposé. Il consiste à pousser si loin la distinction légitime entre politique et religion, que finalement elles ne se rencontrent nulle part. Du coup, ma foi n'a plus aucune influence réelle sur ma vie de citoyen, engagé dans une société donnée, dans une situation historique concrète. C'est une foi complètement désincarnée. Si je suis vraiment chrétien, si j'ai vraiment assimilé le message de l'évangile, cela doit se manifester aussi dans mes choix politiques. Il faut que ceux-ci se laissent juger et critiquer par ma foi. Car il y a des choix politiques qui ne sont guère compatibles avec la Parole de Dieu. Parfois même, ma foi peut et doit me pousser à contester telle ou telle loi civile, inacceptable pour ma conscience chrétienne. D'où le droit inviolable à l'objection de conscience. Nous sommes ici au cœur de la question. A César vous pouvez payer l'impôt, dit Jésus, puisque sur la monnaie il y a son effigie et son nom. Mais vous, dit Jésus, vous n'avez pas en vous l'effigie de César, vous avez l'image de Dieu. « Dieu créa l'homme à son image, homme et femme il les créa. » (Gn 1, 27) Et sur votre front vous ne portez pas le nom de César, vous portez inscrit le nom de Dieu. Tout comme la monnaie est à César, car il y a son image sur elle, vous, en qui l'image de Dieu est imprimée, vous êtes à Dieu. César peut réclamer la monnaie, il ne peut pas réclamer l'homme. L'État peut exiger votre argent, il ne peut pas exiger votre âme. Car vous êtes à Dieu, non à César. Et nous serons jugés au dernier jour sur la part que nous aurons prise à l'avènement d'un monde plus conforme à l'évangile : un monde plus humain, plus juste, plus fraternel, plus respectueux de la vie. Car le Royaume de Dieu se construit aussi sur la terre. Alors, pas de cloison étanche entre religion et politique. On ne peut pas confiner la foi dans les sacristies, comme si elle était un phénomène purement privé. Souvenons-nous de la prière que Jésus nous a enseignée : « Notre Père, qui es aux cieux, que ton règne vienne, sur la terre comme au ciel. » Amen.